

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 9

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en liaison intime avec la nôtre. Mais l'essentiel pour nous n'est-il pas qu'aucun obstacle politique, comme était la limite théorique des zones, avant la Convention de Madrid, ne s'interpose entre les troupes du général Naulin et les Riffains d'Abd-el-Krim, à quelque endroit que ceux-ci se portent ? Notre effort en sera un peu plus considérable à fournir. C'est là le lot habituel de l'armée française d'avoir toujours à supporter, dans une œuvre commune, la plus lourde charge.

Les tractations franco-espagnoles n'ont malheureusement pas été exclusivement consacrées à des buts de guerre. Des rumeurs inquiétantes de paix — second point — se sont élevées, menaçant un moment de compromettre les préparatifs militaires en cours. Dans ces louches propositions de paix prématuée qui auraient été offertes au chef rifain, quelle part faire au directoire de Madrid et quelle part au gouvernement français ?

On ne sait. Toujours est-il qu'on ne peut s'empêcher d'observer combien le destin semble s'acharner à mettre notre président du Conseil en posture équivoque. Pourquoi faut-il que chaque fois que M. Painlevé a tenu dans ses mains les rênes du gouvernement, on ne puisse préciser s'il « fait la guerre » ou s'il incline à la paix ? Déjà, en 1917, son ingérence dans l'offensive du général Nivelle eut pour effet probable de faire perdre le bénéfice presque acquis de tous les sacrifices consentis jusque-là. Allait-on voir, en 1925, sur le théâtre plus restreint du Maroc, la même intervention équivoque se produire, abandonnant ainsi le résultat acquis par nos troupes qui avaient si héroïquement « tenu le coup » sur l'Ouergha et devant Taza ?

On put le craindre un moment. Par bonheur, cette fois, la logique pure des conceptions militaires l'a emporté sur les marchandages habituels aux situations politiques individuelles.

Abd-el-Krim recevra donc le juste châtiment que lui mérite sa sauvage agression.



INFORMATIONS

SUISSE

Le centenaire des carabiniers vaudois. — Le cortège historique des carabiniers vaudois a défilé pendant deux heures, le 6 septembre, dans les rues de Lausanne, aux acclamations d'une foule énorme, accourue de tout le canton. Le Vaudois ne se défend pas d'être un peu cocardier, il l'est avec franchise et conviction. Il a le caractère bien équilibré des

peuples chez lesquels un scepticisme desséchant n'a pas encore tari les sources de l'émotion.

Quelle belle leçon d'histoire que cette imposante colonne aux innombrables drapeaux, avec le jeu mouvant des couleurs, les brillants uniformes de jadis, précédant le gris-vert d'aujourd'hui. Tout un passé revivait ; hommage du peuple à son armée, à ses traditions, au devoir militaire.

Dès 10 h., sur l'esplanade de Montbenon, une impressionnante cérémonie réunissait les artilleurs et la société du génie, auxquels on remettait de nouveaux drapeaux. A 10 1/2 h., les carabiniers et leur célèbre « clique » de 40 tambours et clairons, déposaient une couronne au monument des soldats morts pour la patrie. A 11 h., avec un ordre remarquable, l'immense cortège s'ébranlait aux sons des fanfares et des tambours, sous le commandement du major Jaquillard, revêtu du somptueux uniforme bleu et orange de colonel du régiment de Tscharner, au service de Savoie, en 1760. On avait eu l'excellente idée de placer à la sortie de Montbenon toute l'école de recrues d'infanterie de la 1^{re} division ; les jeunes soldats ont ainsi pu voir passer leurs « anciens » et cette revue de la vieille armée saluée par les conscrits de 1925, avait quelque chose de singulièrement émouvant.

Un piquet de dragons vaudois de 1775 caracolait en tête, habits rouges, tricorne en bataille, cheveux poudrés, hautes bottes, culottes jaunes, une vision de Meissonnier. La colonne des « services étrangers » suivait. D'abord le régiment bernois-vaudois de Tscharner, au service de Savoie, bleu et orange ; le régiment d'Aubonne, 6^e suisse de France (1774), habit rouge, parements jonquille, guêtres et culottes blanches, perruques blanches. La grâce et l'élégance du XVIII^e siècle flottent au-dessus des rangs. On admire les gardes-suisses de France, rouges à plastrons bleus agrémentés d'argent, les Suisses de Hollande, bleus, ceux de Naples, rouges (1816-1859). Le peloton de la garde royale suisse de Charles X (1820-1830), fait une grande impression ; ses uniformes sont authentiques, rouges plastronnés de blanc, et sur la poitrine d'un superbe voltigeur, brille la médaille, authentique aussi, de la fidélité helvétique (1815). Un enfant de troupe, le bonnet de police crânement incliné sur l'oreille, marchait derrière les tambours. Les grenadiers de l'Empire, coiffés d'énormes « bonnets à poils » fermaient la marche.

La deuxième colonne « il y a cent ans », représentait les milices vaudoises de 1798 à 1820 : soldats de la République helvétique, chasseurs, grenadiers, puis la vieille bannière de la société des carabiniers, le groupe charmant des tireurs, des dames et des enfants en costumes de 1830.

Le public ne cesse d'acclamer le défilé des abbayes vaudoises, dont la plus ancienne, celle de Grandcour, remonte à 1381. Une houle de vénérables bannières ondoie au-dessus des têtes. On voit passer les carabiniers d'Aigle, dans leur pittoresque tenue de 1768, la cocarde rouge et noire au chapeau. Ce sont les ancêtres des troupes de montagne.

Enfin s'avance la longue colonne de la cavalerie, casque à cheville, shako à plumet, à aigrette et casque d'acier — les carabiniers de Rolle avec le chapeau à plumes (1860) — la Société d'artillerie, la Société du Génie, précédée des vieux sapeurs de 1803, avec bonnets à poils et tabliers de cuir blanc. Un peloton de dragons ferme la marche.

Ce cortège, parfaitement organisé, a été un enchantement pour les yeux et une joie pour les cœurs. Il a montré la vitalité de ce puissant faisceau des abbayes et des carabiniers vaudois. Le sport du tir conserve son prestige. Tous ces hommes savent que leur persévérant effort contribue à rendre plus parfaite notre défense nationale, a dit M. Maillefer, dans son discours, au banquet qui a suivi le cortège, et l'orateur a rappelé avec à-propos la devise gravée sur la médaille d'un de nos tirs fédéraux : « La liberté sans armes est la proie facile des tyrans ».

La leçon qui se dégage de la belle manifestation de dimanche, nous est indiquée en termes naïfs et touchants par la devise de la société de tir du Chenit : « Entre toutes les choses humaines, on ne doit rien voir de plus beau que la Patrie, ni de plus excellent que de lui faire service ».

R. V.

ANGLETERRE

Manœuvres. (Corr.). — Du 22 au 25 septembre auront lieu, dans la région d'Andover, au sud-ouest de Londres, de grandes manœuvres sous la direction du général Comte Cavan, chef de l'Etat-Major général. Le maréchal Haig assistera aux manœuvres, ainsi que le maréchal Pétain et le général Debeney.

L'armée Est, commandée par le lieutenant-général Chetwode, comprendra trois divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, un bataillon de chars d'assaut à trois compagnies, des escadres d'observation, de combat et de bombardement, et des troupes d'armée.

L'armée Ouest, sous le commandement du général Godley, aura une division d'infanterie, une brigade d'infanterie territoriale, une division de cavalerie, un bataillon de chars d'assaut à deux compagnies, une compagnie d'auto-mitrailleuses, des escadres d'avions et des troupes d'armée.

Le but essentiel de ces manœuvres n'est plus, comme jadis, d'entraîner les troupes et les états-majors à la guerre. Il s'agit plutôt d'expériences sur une grande échelle avec les nouveaux moyens dont disposent les armées : chars d'assaut, aviation, camions automobiles, T. S. F., émissions de fumée, etc. On désire spécialement exercer la coopération entre troupes de terre et troupes aériennes, du bon fonctionnement de laquelle dépendra, souvent, le succès à l'avenir. L'arbitrage a été très fortement organisé avec un lieutenant-général comme chef des arbitres dans chaque parti. Avant les grandes manœuvres, les troupes ont eu, du 17 août au 18 septembre, des exercices dans le cadre de la brigade et de la division. Le résumé ci-dessous donne une idée de ce que sont ces exercices :

Les 30-31 juillet, la 2^e brigade faisant partie de la 1^{re} division, a exécuté dans le voisinage du camp d'Aldershot, une manœuvre à double action. L'idée générale est qu'une armée sud, battue, se réorganise ; des détachements se reportent en avant, pour couvrir cette réorganisation et retarder l'ennemi. L'un de ces détachements, composé de deux bataillons, d'une batterie de montagne et de quatre chars d'assaut, se heurte à un détachement Nord, composé de la 2^e brigade (moins un bataillon), de trois batteries de campagne et une d'obusiers et de quatre chars d'assaut. Ceux-ci sont du dernier modèle, faisant 16 km. à l'heure, et portant un canon léger et des mitrailleuses.

Les deux partis se rencontrent sur un canal dont les ponts sont censés détruits, sauf deux. Le parti Nord arrive le premier aux ponts ; le parti Sud cherche à l'empêcher d'en déboucher. Après une heure de tâtonnements, Nord fait donner ses chars qui chargent à grande allure comme la cavalerie du vieux temps, et crèvent la ligne ennemie.

Les chars Sud contre-attaquent et rétablissent la situation. Un duel s'engage entre trois chars et une pièce de campagne, l'arbitre décide en faveur des chars. Après quoi le parti Sud bat en retraite, couvert par une nouvelle contre-attaque de ses chars.

L'exercice semble avoir eu pour but essentiel l'étude de la coopération des chars et de l'infanterie.

La tendance paraît être d'employer les chars par petites unités, en liaison intime avec l'infanterie et de profiter de leur mobilité pour des actions offensives courtes mais décisives. L'impression est que ces engins ne sont pas encore au point, en particulier, les moteurs sont trop bruyants et trahissent l'approche des chars et rendent toute surprise fort difficile. Le tir en marche paraît peu précis ; dans le combat char contre char, celui qui reste en position a l'avantage sur celui qui charge.